

Dynamique migratoire intra-africaine et mobilité féminine : analyse du courant centrifuge au départ de Kinshasa

José Mvuezolo Bazonzi

Centre d'Etudes Politiques et Sociales (CEP)/ Université de Kinshasa / B.P. 789 Kinshasa XI

E-mail : josebazonzi@yahoo.fr / Tél. : +243998266406 / RDC

Communication à l'Atelier sur les Migrations Africaines

Thème : « Les recherches sur les migrations africaines : méthodes et méthodologie »

Université Mohammed V – Agdal / et IMI/University of Oxford

Rabat (Maroc), 26 - 29 novembre 2008

Résumé

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays à potentiel migratoire élevé. De Kinshasa, sa capitale, part un courant migratoire centrifuge dont les flux empruntent quatre axes majeurs et irriguent les grandes villes d'Afrique. Dans cette dynamique migratoire, le sujet féminin occupe de plus en plus une place prépondérante. Ce papier analyse cette mobilité féminine intra-africaine et en indique les principaux itinéraires migratoires.

Introduction

De nos jours, la question migratoire revêt une importance capitale indéniable : autant elle occupe une place de choix dans les productions des mass media, autant elle nourrit les débats dans les arènes politiques, académiques, et au sein de la société civile. En fait, le phénomène migratoire contemporain pose un certain nombre de problèmes difficiles à résoudre, tant pour les acteurs publics (responsables politiques) que pour les acteurs privés (ONG). C'est en partie pour cette raison que cette question ne laisse pas les intellectuels indifférents : elle constitue, en effet, une préoccupation majeure de la recherche fondamentale et empirique en sciences sociales.

Le débat sur la migration présente un regain d'intérêt depuis que son impact sur le développement est empiriquement prouvé, surtout lorsqu'on considère les externalités relatives aux transferts d'argent effectués par les migrants vers leurs pays d'origine (« migratevises »). Depuis l'an 2000, plusieurs travaux empiriques sur la migration et le développement étayaient ce fait (1). Pourtant, comme l'affirme Hein de Haas (2008), l'interaction entre migration et développement n'est pas du tout un sujet nouveau. En effet, la première grande contribution sur la migration est due à Ravestein (2). Dans cette contribution, ce géographe du XIX^e siècle a formulé les « lois de la migration » : pour lui, les causes principales de la migration étaient économiques.

Etudiant les migrations en Afrique centrale, Lututala (2007) fait remarquer le caractère récurrent des mouvements des populations dans cette région. En effet, à côté de la cohorte des réfugiés, d'autres mouvements des populations déplacées internes fuyant les affres des conflits armés et autres troubles socio-politiques viennent s'ajouter au registre : ce type de migrations est caractéristique de l'Afrique centrale depuis des décennies et constitue un indicateur de l'instabilité politique et économique de cette région.

Bruno Schoumaker et al. ont récemment publié les résultats d'une enquête (juillet 2008) sur les migrations internationales en RDC. Cette étude a entre autres établi que l'impact des troubles économiques et politiques survenus en RDC sur la première migration ne varie pas

de façon significative selon le genre. Par ailleurs, dans une étude exploratoire, Mimche et al. (2005) mettent l'accent sur le développement du phénomène de migration féminine clandestine en Afrique subsaharienne, avec une « intensification et une complexification des pratiques, des stratégies, des réseaux et des flux migratoires ».

En outre, le phénomène migratoire, considéré comme un capital économique, devient de plus en plus prisé par une catégorie émergente des femmes, aux yeux desquels le créneau migratoire est un lieu privilégié pour faire des affaires. Dans ce registre, Ngoie Tshibambe (2007) a analysé les migrations pendulaires des femmes commerçantes de Lubumbashi au sud de la RDC qui font des navettes vers la Zambie et la Tanzanie.

Située au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo (RDC) est un pays dont le potentiel migratoire est fort élevé. Ce pays est au centre d'un vaste réseau migratoire, et Kinshasa, sa capitale, est considérée à la fois comme une terre d'asile et une terre de départ d'exil. En effet, celle-ci se distingue par de fortes dynamiques migratoires caractérisées par une bipolarisation des flux : ceux venant de différentes provinces sous forme d'un courant centripète (déplacés internes, migrants internes, candidats à la migration internationale) et ceux dirigés à travers tout le continent et le monde entier sous forme d'un courant centrifuge (migrants divers). Toutefois, durant la dernière décennie, il a été observé que la plupart des migrations internationales s'effectuent, selon la logique d'une double stratégie, à savoir le « site relais » et le « site réservoir ». Car, face à l'adversité de l'environnement local et à la généralisation du protectionnisme migratoire dans les pays du nord, le Congolais candidat à la migration n'a d'autre choix que le champ migratoire continental.

La mobilité humaine au départ de Kinshasa est donc pluridirectionnelle et centrifuge. Les principales trajectoires empruntent des axes spécifiques. Mais quels sont les principaux itinéraires de la mobilité féminine à travers l'Afrique au départ de Kinshasa ? Quels facteurs favorisent ce type de mobilité et quelles en sont les caractéristiques ?

Ce papier voudrait spécifiquement jeter un regard sur la mobilité féminine observée sur ce réseau migratoire dont le point de départ est Kinshasa, afin de montrer que la dynamique migratoire africaine ne s'effectue pas seulement dans le sens sud nord, mais bien aussi dans le sens sud sud. En outre, la femme, hier « sujet migrateur passif » (Guillon 1999), est dotée aujourd'hui d'une visibilité migratoire incontestable.

Après une clarification conceptuelle et méthodologique, le papier discute de la problématique de la migration féminine en Afrique subsaharienne ; il indique ensuite les principaux itinéraires migratoires de cette mobilité. Avant de conclure, il en analyse le courant centrifuge au départ de Kinshasa.

Cadre théorique et conceptuel

Le thème de la migration est largement abordé dans la littérature. En effet, plusieurs théories et modèles ont été élaborés pour tenter d'expliquer ce phénomène social. Les premières théories sur les migrations ont d'abord cherché à analyser les causes de ce phénomène. C'est seulement récemment que se sont développées des approches théoriques qui en examinent les effets.

Au niveau macro, la théorie économique néo-classique explique la migration par des disparités géographiques au niveau de l'offre et de la demande de travail. Les différentiels de

salaires pousseraient les travailleurs à quitter leurs milieux pour aller s'établir ailleurs, là où les conditions salariales sont meilleures que dans leurs milieux d'origine.

Au niveau micro, la théorie néo-classique de la migration considère le migrant comme un acteur rationnel, qui décide d'émigrer à la suite d'une estimation raisonnée entre coûts et bénéfices. Ainsi, sous réserve de ses capacités, ses compétences et la structure du marché du travail, l'individu peut se mouvoir là où il veut, quand il veut, et surtout là où il peut s'avérer plus productif et plus performant.

Il est à noter que Lee (1966, cf. De Haas 2008) a enrichi les lois de la migration énoncées par Ravenstein et formulé un nouveau cadre analytique du phénomène migratoire. Pour lui, la décision de migrer est déterminé par les facteurs suivants : les facteurs associés au milieu d'origine et au lieu de destination, toutes sortes d'obstacles (comme la distance, les barrières physiques, les lois de l'immigration, etc.) et les facteurs personnels. Dans son modèle théorique, les opportunités comptent, mais les flux d'information du lieu de destination sont plus qu'indispensables, car ils facilitent le passage de futurs migrants.

De Haas (2008) note que le débat scientifique entre migration et développement a, au cours du temps, oscillé comme une pendule entre deux principaux courants, à savoir le courant optimiste des développementalistes (vers les années 50 et 60), et le courant sceptique et pessimiste des néo-Marxistes (vers les années 70 et 80). De nos jours, la plupart d'études sur la migration, influencées par la nouvelle économie des migrations du travail, reviennent sur le courant optimiste. En effet, la relation entre migration et développement a récemment fait l'objet de plusieurs travaux empiriques, à l'issue desquels il a été démontré que la migration a un impact non négligeable sur le développement, surtout lorsque l'on sait que les fonds transférés par les migrants (« migradevises ») dépassent parfois, pour les cas des pays du sud, le montant global alloué dans le cadre de l'aide publique au développement.

Toutefois, au-delà de cet optimisme, il est nécessaire voire indispensable d'étudier non seulement les causes de la migration (déterminants) mais également ses effets (impacts), car la migration est partie intégrante du développement en tant que processus du changement social. Ainsi, notre étude s'inscrit dans le courant optimiste et dans le paradigme investigateur sur les déterminants. En effet, ce faisant, nous adoptons une posture en amont, qui consiste à examiner d'abord les causes avant d'évaluer l'impact du phénomène migratoire en question dans une étude ultérieure.

Cette étude, essentiellement qualitative, constitue une recherche exploratoire basée sur des observations répétées et des entretiens réalisés à partir de différents sites au cours de nos déplacements professionnels (Kinshasa, Brazzaville 2004-2008 ; Douala 2005 ; Dakar 2004, 2006 ; Nairobi 2006, 2008 ; Libreville 2008 ; Lusaka 2008). Son fondement théorique réside dans la théorie néo-classique de la migration, ainsi que dans le modèle développé par Thadani et Todaro (1984) sur la migration féminine. Ces deux auteurs ont proposé une analyse de la migration des femmes vers les villes asiatiques. Dans ce modèle, la migration féminine est fonction des différentiels de revenus, du désir de trouver un conjoint dans le pays de destination, de la recherche de l'ascension sociale par le mariage et de la volonté délibérée de contourner les obstacles socioculturels et sociopolitiques que la femme rencontre dans son environnement. Cette approche théorique peut bien expliquer la dynamique migratoire féminine observée à Kinshasa, car, ainsi que l'affirme Ngoie Tshibambe (2007), « le contexte de crise générale qui frappe le pays ferme toute possibilité d'amélioration de l'avenir sur place et tenter l'aventure à l'étranger devient bien attractif ».

Dans le cadre de cette étude, nous entendons par dynamique migratoire le processus de l'évolution du phénomène migratoire. Pour l'appréhender, il semble nécessaire d'analyser la trame des mouvements déployés par les individus qui quittent un lieu vers un autre. Comme tout mouvement suppose l'usage de l'énergie, ainsi, le migrant puise la force nécessaire à son déplacement dans les différents réseaux tissés dans le créneau migratoire, et ce, malgré une certaine précarité humaine liée à l'environnement. En réalité, le caractère incertain et instable de l'emploi ainsi que la détérioration générale actuelle des conditions sociales à Kinshasa (site de départ) poussent les individus à émigrer, à la recherche du mieux-être.

Qui plus est, la mobilité des sujets féminins dans ce courant migratoire est manifeste. Ce courant est centrifuge. En effet, Kinshasa est sous la salve de deux courants migratoires, centripète au plan interne, et centrifuge au plan externe. Dans le premier cas, les flux migratoires vont de l'intérieur du pays (provinces) vers Kinshasa ; au plan externe, les flux partent de Kinshasa vers l'extérieur, en empruntant moult directions à travers le continent. Dans ce type de migration, la stratégie migratoire consiste à se frayer, grâce au concours d'un réseau feutré d'acteurs organisés, une voie jusqu'aux différents sites de migration. Ces derniers peuvent être soit des « sites relais », soit des « sites réservoir ». Nous considérons comme site de départ, le lieu où les candidates à la migration mûrissent leur projet migratoire et commencent effectivement leur périple migratoire, en l'occurrence Kinshasa. Tandis que les « sites relais » sont des lieux (villes) où le migrant passe un séjour plus ou moins court avant d'atteindre le site final de sa destination qui, le plus souvent, est une ville d'Afrique (Afrique du sud, Afrique du nord) ou une ville du nord (espace Schengen, Canada, Etats-Unis). Par contre, les « sites réservoir » sont en principe des sites de transit pour le migrant vers l'eldorado (espace Schengen, Etats-Unis, Canada...), mais le plus souvent, il s'agit d'un transit insolite, car il semble se prolonger indéfiniment ... En effet, le séjour des migrants dans ces lieux se transforme souvent en séjour résidentiel au gré des opportunités du milieu (job, études) et donne lieu à une installation effective. C'est l'essence même de la migration intra-africaine.

Approche méthodologique

Il existe une mobilité féminine intra-africaine au départ de Kinshasa dont les itinéraires conduisent aux grandes villes du continent, dans le but d'y trouver des meilleures conditions de vie. Etant donné cette hypothèse de départ, notre approche méthodologique reste orientée vers une posture essentiellement qualitative. Car il s'agit de « débusquer » des candidates à la migration dans le site de départ, et des migrants dans les « sites relais » et les « sites réservoir ». Nos séjours à Brazzaville (Congo), à Douala (Cameroun), à Dakar (Sénégal), à Nairobi (Kenya), à Libreville (Gabon) et à Lusaka (Zambie) nous ont permis d'effectuer quelques observations à ce sujet.

Toutefois, nous devons reconnaître une réelle difficulté, celle d'un manque de banque de données disponibles sur le fait migratoire en Afrique Centrale. Avant nous, plusieurs chercheurs ont également relevé ce fait. Bernard Lututala (2007) le souligne en ces termes :

L'étude des migrations en Afrique centrale est difficile à réaliser pour plusieurs raisons. La première est la rareté de données statistiques et d'études à couverture nationale et surtout régionale. Contrairement à l'Afrique de l'Ouest où le phénomène a fait l'objet de plusieurs enquêtes nationales voire régionales, rares sont les opérations semblables qui aient été menées en Afrique centrale. (...) Outre la rareté de données, l'Afrique centrale souffre aussi de l'absence d'une structure régionale qui prenne en charge la réalisation d'études régionales ou nationales comparatives, la dissémination des résultats de recherches aux décideurs politiques.

En effet, une vaste enquête au niveau des ménages de la ville de Kinshasa par exemple aurait pu donner une idée sur le niveau réel des flux des personnes émigrées (nombre, âge, sexe, raisons présumées, lieu de première émigration, destination finale, etc.). C'est pourquoi, étant donné ces difficultés, notre approche méthodologique se fonde sur un échantillon tiré aléatoirement à l'aide de la technique de boule de neige. Cette technique, bien que présentant quelques insuffisances, nous a permis d'interviewer des candidates à la migration (futures migrantes) au niveau du site de départ, ainsi que quelques migrantes au niveau des « sites relais » et des « sites réservoir » afin de collecter quelques récits de vie. L'observation couplée aux entretiens semi-directifs ainsi que la revue de la littérature spécialisée, ont permis de déceler les principaux itinéraires de la mobilité féminine en provenance de Kinshasa, les facteurs et les caractéristiques liés à cette mobilité, ainsi que l'analyse de ce courant migratoire centrifuge. Le protocole d'entretien comprenait des questions sur des éléments tels que le lieu d'émigration, l'itinéraire et le coût du voyage, le mobile du départ, le mode de financement du projet migratoire, le niveau d'instruction, le désir pour le mariage ou les études supérieures.

L'échantillon aléatoire, prélevé sur la population d'enquête, est basé sur la technique de la boule de neige, nous l'avons dit. Les limites de ce dernier outil méthodologique (problème de l'hétérogénéité des acteurs et de la richesse du phénomène ; cf. Lututala 2006) ont été corrigées par une constante réévaluation des déclarations des enquêtées afin de ne pas tomber dans des biais narratifs que Banégas et Warnier (2001) qualifient de « prêts-à-parler multiples, bavards, et souvent pittoresques ». De cet échantillon aléatoire nous avons retenu huit sujets dont nous analysons les extraits d'entretiens dans ce papier. Certes les personnes interrogées pour cette étude ne constituent pas un échantillon représentatif de la population mère ; toutefois, cet échantillon a l'avantage d'être caractéristique de ladite population. En fait, comme l'affirment Quivy et Van Campenhoudt (2006 :150-151), il est possible d'étudier valablement des composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population. Les données ainsi collectées ont fait l'objet d'une analyse qualitative rigoureuse (analyse de contenu, essentiellement thématique), afin de saisir la logique des acteurs, et, déceler la signification du fait migratoire féminin, ainsi que les éventuels liens avec d'autres situations sociales relatives au projet migratoire.

Problématique de la migration féminine

Dans la société congolaise, le mariage de la jeune fille occupe une place prépondérante. De ce fait, l'éducation de la jeune fille requiert beaucoup de soins et d'attention, et exige beaucoup d'efforts dans le chef des parents géniteurs et de la solidarité au niveau de la famille élargie. Dès lors, lorsqu'une fille décide de quitter ses parents pour se lancer dans une aventure migratoire, cela signifie qu'en amont, soit elle a dû braver l'autorité parentale (paternelle surtout), les préjugés ou les contraintes socioculturelles de son environnement, soit elle a dû collaborer et recevoir *de facto* la bénédiction paternelle, à moins qu'elle n'évolue hors du noyau familial. Dans le premier cas, l'on peut dire qu'elle a ainsi réussi à braver le « qu'en-dira-t-on ». Les conséquences qui peuvent découler de cette aventure migratoire en aval ne sont pas de nature à décourager ni dissuader les nouvelles candidates à l'émigration lorsque les conditions de vie dans le site de départ ne s'améliorent guère. C'est ainsi que, faisant fi à toute réglementation, usant de leur droit à l'autodétermination individuelle et faisant confiance au circuit migratoire (informations et acteurs), elles peuvent opter de se lancer, parfois à corps défendant, dans la mobilité internationale de façon régulière ou irrégulière. Mais le plus souvent, c'est la voie irrégulière qui est utilisée car elle semble plus facile

quoique plus coûteuse et parfois périlleuse. Dans le second cas, la famille s'organise et s'investit pour la réussite du projet migratoire, dont le budget, dans l'un comme dans l'autre cas, peut avoisiner cinq mille dollars.

La question de la migration féminine en Afrique subsaharienne se pose actuellement avec d'autant plus d'acuité que son ampleur a augmenté durant la dernière décennie. Hormis les flux de migrantes régulières, des sujets féminins sont de temps en temps interceptés par les services de police et d'immigration au niveau des frontières de plusieurs pays africains. Bien qu'il soit aujourd'hui difficile de documenter ces faits, cela n'altère en rien la réalité ni n'affecte ce fait social : la mobilité de la femme africaine n'est plus une chimère.

Dans la pratique, ce type de mobilité pose un certain nombre de problèmes. Au site de départ, le projet migratoire est monté de telle sorte que, une fois arrivé au lieu d'émigration, l'individu rembourse tous les frais engagés pour le financement de l'opération. La stratégie utilisée par les passeurs professionnels est de faire miroiter aux candidates le succès des anciennes migrantes : aide financière aux parents restés au pays, biens de luxe (voiture ...) et autres signes extérieurs de richesse, en oubliant que ces biens n'ont pas été amassés en un clair de lune ... Le mariage est aussi l'un des appâts utilisés. En effet, pour les jeunes Kinois, se marier et immigrer constituent les rêves les plus chers de leur vie.

Ainsi, lorsque tous les ingrédients sont réunis, à savoir le mariage et le voyage, rien au monde ne peut plus arrêter la machine migratoire : tous les moyens sont déployés pour financer ledit projet. A côté de cela, il faut ajouter l'usage de faux documents pour le voyage : cette pratique, appelée « kokuaka nzoto » (mots lingala qui signifient littéralement jeter son corps), est d'usage courant dans les milieux des passeurs et des migrants. Une fois son identité tronquée et en terre étrangère, l'on est prêt à tout faire, sauf retourner au pays, de peur d'être la risée du voisinage. C'est ainsi qu'au niveau des « sites relais » et même des « sites réservoir », plusieurs migrantes se retrouvent dans des réseaux de prostitution faute de mieux (job ou mariage promis depuis le site de départ), et certains basculent vers la pornographie et la drogue.

Fonder un foyer est certes légitime, mais l'engouement avec lequel les candidates à l'émigration s'engagent dans ce genre d'entreprise est presque déconcertant. Depuis la promesse de mariage (mariage blanc, pseudo mariage, mariage arrangé ...) jusqu'à la promesse de travail en passant par l'aventure amoureuse, tous les ingrédients sont réunis pour soustraire la candidate de l'environnement « malsain » du site de départ (3). Or, l'observation au niveau des différents sites (« relais » et « réservoir ») montrent que plusieurs migrantes (irrégulières) se retrouvent sur le trottoir ; elles constituent une offre consistante pour les marchés de travail ci-après : sexe (prostitution et pornographie), tâches domestiques (bonne et garde d'enfants), petit commerce informel (vendeuse, serveuse de bar ou de restaurant, etc.).

Lorsque les moyens de continuer le périple migratoire sont réunis, la migrante décide de poursuivre sa route jusqu'au site de destination. Mais le plus souvent, ces moyens ne sont pas réunis, ou alors, d'autres contraintes ou d'autres opportunités viennent s'ajouter au tableau et changent ainsi les données. C'est ainsi que nous avons pu observer à Brazzaville, considérée dans cette contribution comme « sites relais », beaucoup de sujets féminins venus de Kinshasa, en partance pour l'Afrique de l'ouest (Lagos, Cotonou, Lomé) ou l'Afrique centrale (Libreville, Douala). En attendant le jour du départ, et pour survivre, ils exercent des petits jobs.

La mobilité féminine comprend également des cas de regroupement familial, de vrais mariages, des déplacements pour raisons diverses (travail, santé, étude, tourisme ...). Toutefois, comparé au flux des cas précités, cette dernière catégorie ne représente qu'une infime part dans le flux global. C'est pourquoi, il est nécessaire de continuer les investigations empiriques et d'approfondir les analyses, non pas pour porter un jugement de valeur sur ce phénomène, mais bien pour essayer de l'approcher comme fait social à part entière, et tenter de l'expliquer. C'est l'une des raisons d'être de cette étude qui, bien que préliminaire et exploratoire, tente de poser le problème de la migration féminine intra-africaine et jette ainsi un pavé dans la mare.

Principaux itinéraires migratoires

« Les migrations intéressent et intéresseront de plus en plus les chercheurs et les planificateurs à cause notamment du rôle central qu'elles jouent dans la dynamique sociodémographique » (Lututala 1995 :391). De cette dynamique dépend la survie et la reproduction sociodémographique d'une population migrante (Bazonzi 2006). Cet intérêt pour le fait migratoire est certes manifeste, mais pour la région centrale du continent africain, le *savoir migratoire* n'est pas encore suffisamment agencé :

On connaît très peu de choses sur les migrations en Afrique centrale, contrairement, par exemple, à l'Afrique de l'Ouest. On pourrait même penser, vu la rareté d'études, et de politiques y afférentes, que la migration est un phénomène marginal dans cette région d'Afrique. Et pourtant, on sait que les guerres et autres troubles politiques qui s'y déroulent de temps en temps poussent les populations à se déplacer à l'intérieur de leurs pays par milliers voire par millions, ou à se réfugier dans des pays voisins ou lointains (Lututala 2007 :1).

Dans cette étude, nous avons eu des entretiens et observé des candidates à la migration et des migrantes au niveau de différents sites correspondant aux différentes étapes de leur périple migratoire. Cela nous a permis de « reconstituer » quelques itinéraires migratoires. Ainsi, pour des raisons pratiques, nous avons retenu huit entretiens repartis comme suit : deux pour le site de départ et un pour chacun des autres sites.

Restitution d'entretiens

Les huit entretiens dont nous proposons ici quelques extraits ont été recueillis lors des entretiens effectués auprès des candidates à la migration à Kinshasa (site de départ), à Brazzaville, Dakar et Lusaka (« sites relais ») et à Libreville, Douala et Nairobi (« sites réservoir »). Nous pensons, en effet, que ces extraits vont donner au lecteur une idée globale sur la dynamique migratoire au niveau des différents sites. De plus, les prénoms utilisés sont des pseudonymes choisis par respect de la clause de confidentialité (4).

Gracia est une jeune personne que nous avons rencontrée à plusieurs reprises à Brazzaville : elle nous a pratiquement inspirée cette étude. Voilà une petite orpheline dont le noyau familial se trouve écarquillé entre Kinshasa, Brazzaville et Luanda, et qui ne rêve que d'aller vivre ailleurs pour s'épanouir. Bien que n'étant pas directement attirée par le mariage, qui du reste constitue une stratégie migratoire fortement prisée par plusieurs migrantes, Gracia (16 ans) parle de son projet migratoire comme un vrai manager. Elle connaît pratiquement tous les coûts liés à son projet migratoire (voyage, honoraires des facilitateurs, visa, etc.). Elle est non seulement prête à partir pour l'aventure mais également elle fait montre d'une patience à toute épreuve :

Depuis que mon père est mort à Kinshasa, ma mère et moi sommes venues vivre à Brazzaville. Pour survenir à mes besoins et aider Maman, j'ai décidé de travailler. (...) Oui, je vais au lycée, mais je suis obligée de travailler le soir dans cette boîte. Mon rêve est de rentrer au pays de mon défunt père [Angola], puis de là, monter au Portugal. Dernièrement, il y a des gens qui voulaient m'emmener, mais Maman a refusé, car je suis encore petite ; dès que j'ai mon bac, je partirai. Une fois à Luanda, j'aurai beaucoup plus de facilités à voyager qu'ici [Brazzaville]. (...) Le mariage ? On verra, mais je préfère rester indépendante, travailler dur afin d'aider ma mère et mes petits frères (Gracia, Brazzaville 2006-2007).

Kabibi est une jeune Kinoise qui apprend à coudre dans un atelier de couture ; elle habite dans un quartier périphérique de Kinshasa. Depuis qu'elle a terminé ses études secondaires (baccalauréat), elle n'a ni travail ni activités lucratives ni fiancé. Elle a essayé avec le théâtre populaire (religieux), et plusieurs autres petits commerces mais sans succès. Elle est issue d'une famille pauvre et n'a donc pas de moyens pour faire des études universitaires. Elle m'a été présentée par un pasteur d'une église pentecôtiste lors d'une recherche sur les églises de réveil à Kinshasa. Au moment où nous apprêtions ces notes pour une intervention à l'Université ouverte organisée par la Fondation Friedrich Ebert de Dakar (juin 2008), Kabibi s'en est allée à Luanda. Nous pouvons dès lors considérer qu'elle est déjà dans son « site relais » :

Tonton, je crois que mon temps de résider à Kinshasa est terminé. Il faut que je parte. Dieu m'a ordonnée de quitter mes parents depuis quelques temps, mais, à cause de ma têtuesse, je continue de rester ici. (...) Je compte aller à Luanda, pour maximiser mes chances de mariage. Toutefois, mon but ce n'est pas de vivre en Angola. Mon projet est de descendre en Afrique du sud. Tu verras, Dieu va m'aider, je serai une grande femme d'affaires et les gens parleront de moi. J'ai déjà de quoi payer mon voyage de Luanda. Nga na za muasi ya bilaka, na ko niata mikili ya sud ata ndele (moi je suis une femme de promesse, je vais piétiner la terre de l'Afrique du sud un jour) (Kabibi, Kinshasa 2002-2008).

Par contre, Passy semble plus confiante bien que très réservée. Peut-être que la présence d'un proche parent à l'étranger lui donne beaucoup plus d'assurance en ce qui concerne le financement de son projet migratoire. Elle n'a pas précisé le pays d'émigration, mais le fait pour elle d'apprendre l'anglais nous pousse à penser que la destination de rêve est bien le pays de Nelson Mandela. Car, en raison de la politique migratoire restrictive pratiquée par l'Union Européenne, le quota des visas libérés par les autorités consulaires britanniques est plutôt mince :

J'ai une forte envie d'émigrer pour aller continuer mes études à l'étranger. (...) Je suis déjà des cours d'informatique et d'anglais dans un centre de langues de la place. Dès que mon grand frère me fera signe, je vais activer les démarches. J'ai déjà mon passeport ... (Passy, Kinshasa 2008).

Armelle, prolix et bavarde, a plutôt connu un parcours difficile même si elle semble se complaire à la petite vie qu'elle mène actuellement dans son nouveau pays d'adoption. Bien qu'établie à Libreville, elle aurait bien voulu s'installer ailleurs, mais sa combativité l'aide à surmonter toutes sortes d'obstacles :

La première fois que j'ai eu l'idée de partir, c'était à la fête d'anniversaire d'une de mes copines ... Tout le monde parlait d'un parent qui était en Europe ou en Afrique du sud et qui de temps en temps lui envoyait de l'argent, des habits ou des bijoux ... Avec une copine, nous avons décidé d'aller voir un « vieux » à N'djili qui faisait voyager les gens. Ainsi, j'ai tenté avec la route de l'Afrique du sud via Lubumbashi et Kasumbalesa, par la Zambie. Mais ça n'a

pas marché, car on m'avait escroqué l'argent. J'ai eu une autre occasion, cette fois-ci par Brazzaville, pour aller à Lomé, puis l'Europe. J'ai donc traversé à Brazzaville, où deux jours après, un camion nous a transportés jusqu'à la frontière du Gabon (Lekiti, je crois). De là, nous sommes venus ici à Libreville. Mais, il est difficile de continuer le voyage à cause de la police. De plus, je n'ai pas eu suffisamment d'argent à payer aux passeurs ; je suis donc obligée de travailler ici. Je vends de petites choses au marché ... (...) Si je sors la nuit ? (éclats de rire, puis mine de honte). Oui de temps en temps, mais c'est malgré moi. J'économise pour m'installer, même si c'est dur. Ici, je suis un peu comme chez moi (Armelle, Libreville 2008).

Quant à Pierrette, bien que son itinéraire est également jonché de moult obstacles, elle est tout de même parvenue à arriver à bon port. Elle affirme d'ailleurs avoir eu de la chance :

Mon parcours jusqu'ici est comparable à celui d'une combattante. Je dois quand même avouer que j'ai eu un peu de chance ... Ma copine et moi avons quitté Brazzaville l'année passée pour arriver ici. J'avais fait connaissance avec un chauffeur qui va souvent à la frontière du Gabon ... Le jour J, nous avons pris place à bord de son camion. Nous sommes passés par Oyo, Ouesso dans le nord ; puis nous avons traversé la frontière la nuit. Une fois en territoire gabonais, nous avons négocié une place dans le train marchandise à Franceville, moyennant un peu d'argent. A Libreville, nous nous sommes séparées avec ma copine, car moi je voulais rejoindre ma cousine à Douala ; c'est elle qui a arrangé mon voyage jusqu'à Douala par bateau. (...) Maintenant, je vis à mes dépens, mais j'ai gardé contact avec Lisette qui, elle, a préféré rester à Libreville. (...) Je me débrouille mieux que lorsque j'étais à Kinshasa ou à Brazzaville, et peut-être que je trouverai un bon mari ici (Pierrette, Douala 2005).

Les mots que nous avons arrachés à Malou, à l'issue d'un entretien qu'elle nous a accordé au restaurant « Matongué » dans le quartier Mermoz à Dakar (2004), sont si expressifs par eux-mêmes que point n'est besoin de les commenter. Un fait pourtant marquant dans son parcours biographique : elle a été embauchée par la propriétaire du restaurant, de nationalité congolaise, et qui l'a presque adoptée. Mais son rêve de voir l'eldorado était plus fort que tout. Concernant le mariage, son souhait était qu'elle se marie, mais uniquement dans l'espace Schengen. Cet entretien qui date d'octobre 2004 n'a pu être poursuivi en 2006 (mars et juillet). Malou n'était plus visible : était-elle encore à Dakar ou s'en était-elle allée vers d'autres horizons ? Mystère !

Je suis à Dakar pour quelques temps ; je travaille dur pour « monter » en Europe. Ici les conditions sont difficiles, parce que je suis étrangère, mais malgré tout, je m'en sors quand même. Un jour, mon rêve va se réaliser. Et si la chance me sourit, « j'attraperai » un vieux mari blanc qui va m'épouser et j'aurai vite les papiers et la nationalité quand je lui ferai un héritier. (...) Sinon, j'aime Dakar, parce qu'il n'y a pas trop de tracasserie. Tu sais que chez nous, il y a trop de grèves, des troubles et des perturbations de tout genre... (Malou, Dakar 2004).

Bien qu'Hamida est une fille discrète, son attitude (mimiques et gestuelles) lors de l'entretien laissait percevoir quelque gêne et difficulté lorsqu'il s'agissait d'évoquer le long parcours réalisé avant d'arriver dans l'eldorado kenyan. Cette « difficulté » de témoigner, nous l'avons perçue chez la plupart de nos enquêtées au niveau des sites « réservoir » et « relais ». C'est bien entendu la partie du rêve qu'il faut nécessairement occulter, car morose :

Si je dois vous raconter mon parcours de Kinshasa jusqu'ici [Nairobi], vous manquerez même d'espace dans votre dictaphone. [Eclats de rire]. Enfin, comme vous insistez... Je suis partie de Kinshasa en 1997, après la chute de Mobutu ; en fait, c'est un copain à mon grand

frère qui est venu avec le « tuyau ». Il fallait bien sûr déboursier de l'argent, et aussi être courageux, car le Monsieur disait que nous devrions d'abord passer par l'Afrique de l'est, pour amortir le choc, avant d'arriver à Londres. C'est après que j'ai compris ; mais en ce moment là, je ne pouvais m'imaginer le calvaire à endurer par ce chemin détourné. Mais à Kinshasa, quelle Ambassade va te donner le visa Schengen ? (...) Grosso modo, moi et mon frère, nous avons passé six semaines à Goma et six mois à Kampala, avant d'atteindre le Kenya. C'est dur. Mais, à force de patience et de courage, me voici à Nairobi, bien installée. Je suis fière, j'ai mes papiers et j'ai un job. J'encourage ceux qui sont restés au pays de ne pas désespérer : la vie appartient aux courageux. (...) Le projet d'aller à Londres ? On verra... (Hamida, Nairobi 2006).

Enfin, notre récent séjour à Lusaka (juillet 2008) nous a permis de tester l'hypothèse centrale de cette étude, à savoir qu'il existe bien une mobilité féminine intra-africaine au départ de Kinshasa dont les itinéraires conduisent aux grandes villes du continent, dans le but d'y trouver des meilleures conditions de vie. En effet, au cours d'une promenade dans un quartier de Lusaka, près du super marché Manda Hill, nous avons rencontré Djenny, qui travaille depuis six mois comme volontaire dans une association d'encadrement des enfants orphelins, le Chishawasha Children's House of Zambia (CCHZ). Depuis qu'elle a quitté Kinshasa, son profond désir est d'aller s'installer à Johannesburg :

Je n'ai pas eu beaucoup de problèmes pour m'adapter ici, étant donné que je parle l'anglais. Mon unique souci, c'est de rassembler un peu d'argent pour me rendre à Jo'bourg. (...) Je suis volontaire dans une ONG de la place qui s'occupe des enfants. Ça ne paie pas gros, mais ça me permet de créer des relations. Par exemple, j'ai déjà une marraine qui a accepté de m'accueillir à Jo'bourg. Elle était en visite cher nous (CCHZ), et elle était fascinée par mon savoir-faire ... L'itinéraire jusqu'ici ? (...) J'ai fait la route jusqu'à Luanda. J'y ai vécu une année, puis je suis venue ici. Le projet au départ était de partir par route jusqu'en Afrique du sud, mais je n'ai pas eu suffisamment d'argent pour payer le voyage, alors, j'ai décidé de transiter par ici ; les gens disaient que Lusaka est une bonne ville, alors je suis venue tenter ma chance... Mon avis ? Pas mal. Mais, c'est pour un temps (Djenny, Lusaka, 2008).

Analyse thématique et commentaires

La plupart de nos enquêtées avaient un niveau d'instruction correspondant au bac. La détermination avec laquelle ces dernières parlaient de leur projet migratoire nous a quelque peu fasciné : quelle que soit la situation rencontrée sur le parcours, l'individu reste maître de son projet migratoire. Ce qui nous ramène à la théorie néo-classique de la migration qui considère le migrant comme un acteur rationnel, capable de prendre la décision d'émigrer à la suite d'une estimation raisonnée entre coûts et bénéfices. Et qui plus est, sous réserve de ses capacités innées et/ou acquises, ses compétences et surtout la structure du marché du travail au lieu d'émigration, l'individu peut se mouvoir là où il veut, quand il veut, ainsi que là où il peut s'avérer plus performant et plus productif.

En effet, chez presque toutes les migrantes que nous avons rencontrées, il est une constante : dès que la décision d'émigrer prend corps dans l'esprit et dès qu'elle est prise, elle devient irrévocable. Etant donné la quasi maîtrise des coûts liés au projet ainsi que la parfaite connaissance des risques liés audit projet, nous sommes tenté d'admettre l'idée de l'existence d'une certaine rationalité chez ces migrantes, que nous appellerions « rationalité migratoire ».

En outre, l'anatomie des entretiens laisse entrevoir la pluralité des contraintes liées à l'environnement du site de départ, contraintes auxquelles la candidate à l'émigration ou la migrante tente de se libérer. Comme dans le modèle de Thadani et Todaro, cette émancipation

est recherchée à travers les différentiels de revenus, le désir ardent de trouver un conjoint dans le lieu de destination, la recherche de l'ascension sociale par le biais du mariage ainsi que la volonté délibérée de se libérer des obstacles socioculturels liés à l'environnement féminin.

La constance thématique liée au projet migratoire se répète dans presque tous les entretiens. Chez Gracia, tout comme chez les autres migrantes, le projet migratoire apparaît comme un capital économique et symbolique irremplaçable, il représente un investissement rentable à long terme. La solidarité familiale y joue un rôle prépondérant. On peut également noter que les facteurs clés ci-haut énumérés sont déterminants et caractéristiques de la migration féminine. C'est ainsi que les différentiels de revenus (Gracia, Armelle, Pierrette, Hamida et Djenny), le désir de trouver un mari dans le lieu d'émigration (Kabibi et Malou), la recherche de l'ascension sociale par le mariage (Kabibi, Pierrette et Malou), ainsi que la volonté de se départir des entraves socioculturelles du milieu (Gracia, Kabibi, Hamida et Djenny) ont semblé nécessaires et suffisantes pour justifier le projet migratoire et se décider d'émigrer. Toutefois, le besoin d'auto-réalisation, le désir de réussir quel que soit le prix caractérisent aussi ces migrantes.

De plus, la plupart sont jeunes, aiment la vie et ont le goût de l'aventure. Kabibi, quoiqu'ayant l'air d'une illuminée, est tenace et constante. Par ailleurs, bien que le récit de Malou soit un condensé de désirs et d'aspirations, il n'empêche que son auteur soit guidé par un bon sens qui déconcerte. Quant à Passy, elle reste passionnée par son projet d'études à l'étranger. Cette cause d'émigration, quelque peu marginale – du moins concernant l'échantillon réuni dans le cadre de cette étude préliminaire et exploratoire – n'est pas partie intégrante du modèle développé par Thadani et Todaro. Enfin, le contexte du site de départ, caractérisé par une vision apocalyptique pour les jeunes (études difficiles, chômage chronique, précarité extrême, crise multiforme et généralisée ...), constitue l'ingrédient majeur dans la sauce du projet migratoire. Dans ces conditions, l'aventure à l'étranger est bien un pis-aller pour une bonne frange d'individus.

Reconstitution des itinéraires migratoires

L'anatomie des entretiens proposés ci-haut permet de tracer les principaux itinéraires utilisés par les migrantes depuis Kinshasa, point de départ. En effet, l'examen des entretiens et d'autres observations effectuées sur terrain révèle l'existence de quatre axes majeurs, à savoir l'axe du sud, l'axe du centre, l'axe de l'ouest et l'axe de l'est.

L'axe du sud est le plus prisé, car la destination finale désirée est le pays de Mandela, dans lequel Johannesburg et Cape Town sont les destinations de rêve. En fait, il existe une grande colonie congolaise dans ces deux villes. Les villes de Lubumbashi, Lusaka, Harare, Luanda et d'autres villes de l'Afrique australe constituent des « sites relais » avant d'atteindre l'Afrique du sud, où les opportunités de travail sont plus consistantes.

L'axe du centre est également beaucoup fréquenté. Malgré les conditions de communication, particulièrement difficiles en Afrique centrale, les migrantes se fauillent dans cette région avec une incroyable facilité. A Brazzaville, principal « site relais » pour cet axe, les candidates empruntent souvent deux directions, celle de l'Afrique de l'ouest (Lagos, Lomé, Cotonou), et celle du centre (Libreville, Douala, Yaoundé). La présence des ports sur la côte atlantique et les externalités y relatives favorisent une « migration de proximité » avec des réseaux des passeurs adulés. La position géostratégique de la plupart de ces villes les prédispose donc à devenir des lieux de destination privilégiée.

L'*axe de l'ouest* n'est rien d'autre que le prolongement logique de l'*axe du centre*. En effet, des migrantes non satisfaites des conditions trouvées à Libreville ou à Douala, et surtout soucieuses de continuer leur périple jusqu'en Europe ne lésinent pas sur les moyens et n'hésitent pas à s'engager dans une nouvelle aventure vers l'Afrique de l'ouest (Lomé, Cotonou, Abidjan, Dakar, Niamey ...) et surtout la traversée de l'Afrique du nord (Maroc, Algérie, Libye ...) pour « parachuter » sur l'espace Schengen.

L'*axe de l'est*, enfin, est le moins utilisé à partir de Kinshasa, bien qu'il soit tout de même emprunté par les Congolais de l'est du pays, pour des raisons évidentes. Entre Kinshasa et Goma, il y a au moins deux mille kilomètres à parcourir. Ce qui constitue un poids important pour un projet migratoire. Toutefois, à Nairobi, Hamida nous a confié que son périple migratoire est bien parti de Kinshasa.

Le courant centrifuge au départ de Kinshasa

Au niveau de Kinshasa, la plupart des candidates à l'émigration internationale irrégulière s'insèrent dans un réseau de passeurs professionnels, souvent appelé « checkers », ou les « bana Ndjili ». Ndjili est l'une des 24 communes de la capitale congolaise. Comme elle est située à l'est de la ville, non loin de l'aéroport, il se trouve que cette commune regorge plusieurs familles d'anciens émigrés (« Belgicains », « Djikains », « Mikilistes », etc.). Cette nostalgie a valu à Ndjili une réputation de zone de « Mikilistes ». En effet, un véritable réseau de passeurs s'y est développé vers les années 80 ; et depuis lors, elle est connue comme étant la voie obligée pour aller en Europe par des voies détournées. En réalité, il s'agit d'un réseau qui fournit aux candidats migrants des papiers dont l'authenticité reste douteuse (faux passeports, pseudo visa, fausse police d'assurance, etc.).

La dynamique migratoire au départ de Kinshasa se présente sous la forme d'un courant dont les différents flux partent du centre vers le reste de l'Afrique. C'est un courant centrifuge et quadridimensionnel dont les flux se répartissent en quatre axes précis : le sud, le centre, l'ouest et l'est. Ce courant migratoire reste régulièrement nourri par le contexte de crise multiforme qui perdure en RDC et dont les stigmates sont perceptibles dans la capitale. Il est par ailleurs d'autant plus intense qu'il est ravivé par un réseau dense de facilitateurs migratoires. Dans les rangs de ces derniers se recrutent les « checkers », les « passeurs », les « guide-passeurs », etc.

A Kinshasa, le « checker » est la personne qui amène le « tuyau » du voyage, une espèce de voyageur informel. Il procure papiers, billets et tout le reste. Les « passeurs » et les « guide-passeurs » quant à eux, interviennent en aval, en cours de parcours, lors de l'exécution du projet migratoire. Ils sont très utiles non seulement parce qu'ils aident les migrants à traverser les frontières, mais également parce qu'ils leur fournissent des informations vitales. Ainsi, entre Franceville et Libreville, les migrants prennent le train à Moanda, descendent à Ntoundou où ils prennent la route jusqu'à Libreville, ou carrément ils embarquent à bord du train de marchandises afin de se soustraire au contrôle de la police. Au niveau des sites d'émigration, la solidarité des coreligionnaires est de temps en temps sollicitée, car l'église est avant tout un lieu de refuge pour le désespéré.

La dynamique migratoire repose sur une stratégie dichotomique qui varie en fonction du type de site dans lequel se trouve la migrante. C'est ainsi que nous avons observé qu'au niveau des « sites relais », les principales techniques de la stratégie migratoire étaient, si besoin en était,

l'apprentissage des langues locales (officielle et vernaculaire principale), le changement des papiers d'identité (phénomène de *kobuaka nzoto*, en cas de nécessité), et surtout le réarmement financier et la poursuite du périple migratoire. Pour cela, tout petit métier est bon pour survivre, y compris la prostitution.

Au niveau des « sites réservoir », par contre, cette stratégie peut se décliner comme suit : apprentissage des langues locales et changement des papiers d'identité comme ci-dessus, mais surtout repositionnement pour une réinsertion sociale efficace et efficiente par la recherche d'un travail rémunérateur et même par une formation préalable en amont (études, recyclage professionnel). En effet, l'un des critères majeurs pour le choix des villes où émigrer c'est notamment que la ville doit offrir un accueil sûr à l'immigrée et surtout offrir une possibilité d'emploi rémunérateur. Et pour cela, de précieuses informations circulent au niveau des réseaux des candidates à la migration, des facilitateurs et des immigrées installées. Hamida par exemple savait depuis Kinshasa qu'elle pouvait gagner sa vie avec le métier de coiffeuse esthéticienne, bien que son rêve était d'atterrir à Londres. Elle nous a assuré qu'elle gagne bien sa vie avec ce métier à Nairobi. Au demeurant, Djenny, qui sait qu'elle a des connaissances à faire prévaloir, tient mordicus à atteindre Johannesburg. Ainsi, même si elle obtient un bon « job » à Lusaka, la « rationalité » migratoire » voudrait que ce job ne serve que de tremplin pour atteindre la destination de rêve.

Il faut également noter le feed-back au niveau du site de départ : les *success stories* des immigrées qui circulent dans le quartier à Kinshasa, les petites histoires qui se radotent dans les cercles des femmes, le prestige individuel et familial ... Tout cela a un impact tant sur les candidates que sur les immigrées elles-mêmes. Somme toute, il semble difficile de dissocier les désirs des candidates à la migration de leurs intentions, tant il est vrai que ce qu'elles veulent n'est pas nécessairement ce qui se réalise, et ce qui se réalise n'est pas toujours aussi le résultat du projet planifié au départ. Toutefois, il faut reconnaître que leur rationalité migratoire doublée d'un pragmatisme tous azimuts ont souvent eu raison des écueils qui jonchent sur leur parcours.

Conclusion

Au cours des deux dernières décennies, la migration féminine est apparue comme un épiphénomène dans le champ migratoire global. Pourtant en Afrique subsaharienne, ce phénomène a pris de l'ampleur et nécessite donc des études empiriques. Ce papier est une contribution qui s'inscrit dans cette perspective.

Ayant observé l'engouement des jeunes vivant à Kinshasa à émigrer, nous avons résolu de jeter un regard sur la mobilité féminine. Mettant à profit notre propre mobilité scientifique à travers l'Afrique, nous avons pu effectuer des observations et des entretiens dans quelques villes. Les données ainsi collectées nous ont conduit à une meilleure compréhension du phénomène.

Cette mobilité se présente sous la forme d'un réseau quadridimensionnel dont le point de départ est Kinshasa : l'*axe du sud* part de Kinshasa pour aboutir en Afrique du sud en passant par des villes comme Lubumbashi, Ndola, Lusaka, Harare ou Luanda. L'*axe du centre* a pour ville pivot Brazzaville, d'où partent l'axe du centre proprement dit (Libreville, Douala, etc.) et l'*axe de l'ouest* (Lagos, Cotonou, Lomé, Abidjan, Dakar ...) qui peut se prolonger en Afrique du nord pour tenter d'atteindre l'Europe. L'*axe de l'est*, quant à lui, met en connexion les villes de l'est de la RDC avec celles de l'est africain (Kampala, Nairobi, Addis-Abeba ...).

Enfin, cette mobilité s'effectue selon une logique interne et des modalités qui correspondent à deux types de sites, à savoir des « sites relais » et des « sites réservoir ». Les premiers sont des lieux de transit, tandis que les seconds sont carrément des endroits à partir desquels les migrantes essaient de s'organiser pour s'installer.

Notes

1. Pour d'amples détails, voir le rapport 2006 de la Banque Mondiale, *Global Economic Prospects : Economic Implications of Remittances and Migration*. Washington DC.
2. Voir Hann de Haas, 2008, *Migration and Development: A theoretical perspective*, IMI, Working Paper 9.
3. Pour la femme en Afrique subsaharienne, le mariage est un gage de réussite sociale. « La trilogie 'Femmes, mariage, maternité' nous est parfois présentée comme le parcours idéal-type de la réussite sociale féminine. De ce point de vue, le mariage et l'expérience de la maternité seraient les voies de reconnaissance sociale de la valeur féminine. » Cf. Fatoumata Ouattara et Katerini Storeng, 2005, « L'enchaînement de la violence familiale et conjugale. Les grossesses hors mariage et ruptures du lien social au Burkina Faso », *Bulletin de l'APAD*, n°27-28, LIT, p. 77.
4. Cf. Dominique Bertaux, 2003, *Les récits de vie*. Paris : Nathan.

Références

- Banégas, R. et Warnier, J.-P. 2001. « Introduction au thème : Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, n° 82, Juin 2001, pp.5-21.
- De Haas, H. 2008. *Migration and Development: A theoretical perspective*. International Migration Institute, Working Papers, Paper 9. University of Oxford: Oxford.
- Guillon, M. 1999. « Editorial », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n° 2, pp.7-8 ; également disponible en ligne : <http://remi.revues.org/document2260.html> , 21 juin 2007.
- Lututala, M. B.1995. « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs », in Gérard, H., et Piché, V. (dir.), 1995, *La sociologie des populations*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, AUPELF/UREF, coll. Universités Francophones, pp. 391 - 416.
- Lututala, M.B. 2007. *Les migrations en Afrique Centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région*, communication à l'Atelier sur les Migrations africaines, thème : Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent, 18-21 septembre 2007, Accra, Ghana.
- Mimche, H., Yambéné H. et Zoa Zoa, Y. 2005. *La féminisation des migrations clandestines en Afrique noire*, colloque Mobilités au féminin, Tanger, 15-19 novembre 2005.
- Ngoie Tshibambe, G. 2007. *Les femmes en mouvement : Morphologie d'une catégorie émergente dans la mobilité africaine. Cas de la République démocratique du Congo*, papier présenté à l'Atelier sur les Migrations africaines sur le thème Comprendre les dynamiques des migrations sur le continent ,18-21 septembre 2007, Accra, Ghana.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Sall, M. et Ba, C. 2006. « Au cœur des questions de population », *Populations Africaines*, Bulletin de l'IPDSR, n°2, juin 2006, Dakar : UCAD.
- Schoumaker, B., Vause, S. et Mangalu, J. 2008. *Political turmoil, economic crisis and international migration from Kinshasa*, European Population Conference, Barcelona, July 2008.
- Thadani, V.N. et Todaro, M.P.1984. « Female Migration: A Conceptual Framework ». In Fawcett, J.F., Khoo, S. et Smith, P.C. (eds.). *Women in the Cities of Asia: Migration and Urban Adaptation*. Boulder, CO : Westview.